

Groupama EWC signs up to ensure good quality of life at work in the age of digitalisation

Monday 2 July 2018



DIGITALISATION FINANCE MULTINATIONALS AND EWC

The social partners of the Groupama SA European Works Council (EWC), represented by the EWC Secretariat and its President, Director General Thierry Martel, signed a joint declaration on 1st July 2018 committing to developing innovative approaches and common strategies to promote a quality life in a changing workplace, a key issue for the insurance sector in the age of digitalisation.

This joint declaration is part of the renewal of the EWC's 15th February 2013 joint declaration – which applies to all companies within the group – and the 12 October 2016 joint declaration on the social impact of digitalisation, signed by the EU insurance social dialogue at the initiative of UNI Europa Finance.

The Groupama Group social partners aim to overcome the threats created by the multiple and rapid transformations created by digitalisation, as well as other issues such as customer satisfaction in the context of increasingly globalised activities.

These developments have had consequences on the activities, careers and organisation of the company. In this context, and convinced of the close link between economic and social performance, the signatories underline the importance of ensuring a good quality of life at work whilst putting in place the workplace transformations needed to maintain competitiveness.

The company and all its economic sectors are facing transformations linked to the development of information and communication technology (ICT), and the signatories aim to anticipate these and take into account their human impact.

Putting in place the right conditions to take advantage of these changes is crucial in order to maintain and develop tight-knit teams, a collective dynamic and to enhance the meaning of work. The companies in the group, together with the worker representatives – and especially those dealing with workplace health and safety – and the workers themselves, must look into what practices are needed to guarantee a positive use of ICT tools.

New forms of communication are at the root of multiple demands on workers which risk undermining their work/life balance. We must therefore urgently take into account the rapid development of new digital and information technologies in order to regulate their use.

These company-level principles take into account job specificity and promote work/life balance, especially as regards connectivity and good practice in the use of emails.

The company or its workplace representatives can bring any queries regarding the application of this joint declaration to the Bureau, which can then take action under the same means that have been allocated to the EWC (credit time, budget, etc).

In negotiation with management, the EWC Bureau will include, once a year, in its meeting agenda, an item on the follow up and application of this joint declaration. This could also include an exchange with management on the recommendations made by the Bureau.

Le CEE de Groupama signent une déclaration conjointe sur la qualité de vie au travail dans l'âge de la numérisation

Les partenaires sociaux du Comité d'Entreprise Européen de Groupama SA, représentée par son Secrétaire et le Président le Directeur Général Thierry Martel, ont signé le 1 Juillet 2018 une déclaration pour traduire l'engagement des signataires de promouvoir une démarche innovante et un vocabulaire communs en matière de Qualité de vie au travail comme voie pour accompagner la conduite du changement, enjeu stratégique pour les métiers de l'assurance à l'ère du numérique.

La Déclaration Conjointe s'inscrit dans le prolongement de la Déclaration Conjointe du 15 février 2013 signée au niveau de CEE, qui concerne toutes les entreprises du groupe, et de la Déclaration Conjointe du 12 octobre 2016, signée notamment à l'initiative d'UNI Europa Finance au sein du Comité de Dialogue Social Sectoriel des Assurances (ISSDC), et portant sur les impacts sociaux du numérique.

Les partenaires sociaux du Groupe Groupama souhaitent relever les défis des transformations multiples et rapides qui résultent principalement de la digitalisation des activités, mais également d'autres facteurs tels que les attentes des clients, dans un contexte de globalisation des activités.

Ces évolutions ont des conséquences sur les activités, les métiers et les organisations des entreprises. Dans ce contexte, les parties signataires, convaincues du lien étroit entre performance économique et performance sociale, soulignent l'importance de la qualité de vie au travail comme levier dans la conduite des transformations nécessaires à la compétitivité des entreprises.

A l'heure où l'ensemble de la société et tous les secteurs économiques connaissent une phase de transformation liée au développement des technologies digitales d'information et de communication (TIC), les parties signataires entendent anticiper et prendre en compte les impacts humains de ces transformations.

Les conditions d'appropriation de ces changements, dans le temps notamment, sont indispensables pour maintenir et développer la cohésion des équipes, l'adhésion à la dynamique collective, le sens

donné au travail. Les entreprises du groupe, en lien avec les institutions représentatives du personnel, notamment celles qui représentent les salariés en matière de santé et sécurité au travail, et les salariés, doivent examiner les dispositifs et pratiques à mettre en place pour garantir un bon usage des outils de communication digitaux.

Les nouveaux modes de communication sont à l'origine de sollicitations multiples, susceptibles d'entraîner une certaine porosité entre la vie professionnelle et la vie privée. Il est donc nécessaire de prendre en compte l'essor rapide des nouvelles technologies de manière à favoriser une bonne régulation de l'usage des outils digitaux et de la gestion des flux d'information.

Les modalités définies au niveau de l'entreprise, qui prennent en compte les spécificités des métiers, visent à favoriser l'équilibre vie professionnelle et vie privée, au regard notamment de la connectivité, portent par exemple sur le cadre d'accompagnement et les bonnes pratiques dans l'usage des mails.

Sur toute sollicitation de la part des entreprises ou de représentants des salariés du Groupe, qui souhaiteraient porter à la connaissance des membres du Bureau tout point relatif à l'application de cette Déclaration dans les entreprises du Groupe, les membres du Bureau peuvent dans ce cadre utiliser les moyens attribués au Comité d'Entreprise Européen (crédit d'heures, budget...).

En concertation avec la Direction, le Bureau du Comité d'Entreprise Européen intégrera une fois par an, à son ordre du jour, un point sur le suivi de l'application de la présente Déclaration. A cette occasion, un échange avec la Direction pourra porter, le cas échéant, sur les recommandations que les membres du Bureau souhaiteraient formuler.

Contact